

QUELQUES DETERMINANTS SOCIOCULTURELS DE L'EDUCATION FAMILIALE BASEE SUR LA VIOLENCE AU BENIN

Elisabeth FOURN

Département de Sociologie-Anthropologie,
Université d'Abomey-Calavi (Bénin),

E-mail olivier_demontague@yahoo.fr

Tatiana Afiavi HOUNTONDI

Département de Sociologie-Anthropologie,
Université d'Abomey-Calavi (Bénin).

Gladys Elise-Marie AYATODE

Institut Supérieur de Formation des Educateurs Spécialisés Laura
Vicuña (ISFES-LV/ Bénin).

Résumé

La majorité des familles dans le monde et notamment celles africaines privilégient, pour l'éducation des enfants, la violence qui entraîne des conséquences négatives. Au Bénin, la violence familiale a pris des proportions alarmantes car considérée comme méthode éducative traditionnelle perpétrée depuis des générations. L'objectif de cette étude est d'analyser les déterminants socioculturels favorisant l'utilisation de cette violence.

Il s'agit d'une recherche dont l'approche méthodologique est basée sur la documentation et les enquêtes de terrain. L'étude a pour cadre Cotonou avec un échantillon de 124 enquêtés (adultes et enfants), retenus selon la technique du choix raisonné.

Les résultats révèlent que 98,75% des enfants ont une expérience personnelle de la violence en famille. Cette information est corroborée par les parents qui ont avoué à 54,55% adopter un style éducatif autoritaire par reproduction de la tradition. La possibilité d'une éducation sans violence est évoquée et 90,91% des enquêtés sont prêts à y adhérer.

Mots clés : famille, éducation, violence, autorité, tradition.

Abstract

The majority of families in the world, especially those African focus, for the education of children, violence causing adverse consequences. In Benin, domestic violence has reached alarming proportions as considered traditional educational method perpetrated for generations. The objective of this study is to analyze the socio-cultural determinants supporting the use of violence.

This is a research whose methodological approach is based on the literature and field surveys. The study is set in Cotonou with a sample of 124 respondents (adults and children), selected according to the technique of rational choice.

The results showed that 98.75% of children have a personal experience of family violence. This information is corroborated by parents who confessed to 54.55% adopt an authoritarian educational style reproduction of tradition. The possibility of a violence-free education has existed and 90.91% of respondents are ready to join.

Keywords: family, education, violence, authority, tradition.

Introduction

La violence envers les enfants est un sujet international qui ne connaît pas de frontière et ne fait aucune distinction de race, de classe, de religion ou de culture. Dans tous les pays du monde, certains enfants continuent à avoir peur des personnes auprès desquelles ils sont censés être en sécurité.

La période actuelle est celle moderne qui connaît le plus de crises de valeurs sociales dans l'histoire du monde. Malgré les avancées fulgurantes en technologie, en sciences multidisciplinaires, l'être humain demeure dans un état de souffrance.

Or, aux lendemains des atrocités générées par les deux guerres mondiales, l'humanité avait pris conscience de son autodestruction et de la nécessité de se protéger et surtout de protéger les personnes vulnérables à savoir : les minorités, les femmes, les enfants, les personnes malades et/ou handicapées, les personnes âgées, etc. Cette prise de conscience a abouti à la création de l'Organisation des Nations Unies (ONU) qui s'engage à protéger les générations futures, notamment les enfants. L'un des pacifistes les plus engagés dans la protection des enfants a été Janusz Korczak (1878-1942) de son vrai nom Henryk Goldzmit, médecin pédiatre polonais, qui a volontairement renoncé à sa vie à cause de son engagement pour l'enfance.¹ « *Les enfants ont le droit d'être entendus et les adultes le devoir de les écouter* », a-t-il affirmé pour lancer un appel à la nécessité d'un regard nouveau à porter sur les enfants. Korczak a lutté pour une refonte complète de l'éducation et du statut de l'enfant sur des bases constitutionnelles entièrement nouvelles, privilégiant la sauvegarde et le respect absolu de l'enfant. Ses idées ont beaucoup inspiré les rédacteurs de la Convention des Nations Unies relative aux

¹ Il est mort avec cent quatre-vingt-dix (190) enfants de l'orphelinat du ghetto de Varsovie dans les bras, clamant amour, respect et protection des enfants.

droits des enfants (CDE), adoptée le 20 novembre 1989 à l'unanimité par l'Assemblée Générale de l'ONU et ratifiée par cent quatre-vingt-neuf (189) pays. Néanmoins, de nombreux enfants continuent d'être victimes d'une éducation basée sur la violence.

La plupart des pays africains ont ratifié la CDE, mais ces pays ont très vite été confrontés à une réalité dans la mise en œuvre des dispositions de cette convention. Un décalage de valeurs empêche une application véritable de cette convention car tandis que la CDE insiste sur les *droits des enfants*, les pays africains mettent en valeurs les *devoirs de l'enfant*. En réponse, les chefs d'Etats et de gouvernements de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) ont adopté la Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant (CADBE). Cette charte tente de reconsidérer le contenu de la convention en prenant en compte les civilisations et les cultures africaines dans l'art d'éduquer et de protéger l'enfant africain (Yago, 2010).

La République du Bénin a ratifié la CDE sans réserve le 03 août 1990 et a adopté dès lors une politique protectionniste à l'endroit de l'enfant et de la famille. Mais vingt-deux (22) ans après, force est de constater que les droits des enfants ne sont pas respectés et ils sont des milliers à connaître la maltraitance et ses séquelles physiques, morales, psychosomatiques, psychologiques, etc. La famille qui devrait être le lieu par excellence de développement des enfants ne l'est plus. Au Bénin comme ailleurs en Afrique, une frange non négligeable de la population (surtout les enfants) et ce, sur plusieurs générations, a connu la violence verbale, morale et physique comme étant le moyen privilégié d'une éducation tant à la maison qu'à l'école ou dans quelque autre cadre de formation ou apprentissage. On remarque la généralisation du phénomène et les adultes (ou toute personne responsable de l'éducation) béninois ont très vite recours à la violence pour faire passer un ordre, se faire obéir et se faire respecter, etc. En d'autres termes, c'est ancré dans les mentalités des familles béninoises qu'il n'est pas possible de se passer de la violence en matière d'éducation.

Faisant suite à tous ces constats, il paraît pertinent d'entreprendre une étude sur *l'éducation familiale basée sur la violence au Bénin : analyse de quelques déterminants socioculturels à Cotonou*, qui permet de cerner les raisons fondamentales qui favorisent l'utilisation de la violence en matière d'éducation familiale au Bénin.

La famille a toujours été la cellule de base de toute société. C'est la cellule de sécurité par excellence de tout individu, notamment des enfants. Cette idée est largement explicitée à travers cette assertion :

« la famille est le « sanctuaire de la vie » et une cellule vitale de la société. C'est en elle que se modèle de manière primordiale le visage d'un peuple ; c'est là que ses membres reçoivent les acquis fondamentaux [...]. Chaque fois que ces expériences fondatrices font défaut, c'est l'ensemble de la société qui souffre et qui engendre à son tour de multiples violences » (Africae munus, 2011).

La famille est la sphère éducative au sein de laquelle tout enfant doit pouvoir se construire sur les plans physique et moral. L'éducation est considérée comme la première école, lieu des premières initiations des enfants à la connaissance de la vie et à l'amour de l'humanité, lieu où s'acquièrent les valeurs fondamentales des peuples et les vertus sociales. Mais, nombreuses sont les familles qui se transforment aujourd'hui en un espace non sécurisant, voire dangereux pour l'enfant qui y grandit. Il est fréquent de voir les enfants subir au sein des familles des violences.

Or, « lorsque le milieu familial souffre de l'intrusion de la violence en son sein, l'enfant en est le premier récepteur : soit qu'il subit lui-même des violences physiques, verbales ou psychologiques, soit qu'il assiste à celles commises à l'encontre de sa mère et/ou des autres femmes présentes dans le lieu d'habitation familial » (Le Potvin, 2008).

Chaque famille, chaque parent, selon des considérations objectives et surtout subjectives, éduque son enfant en utilisant les méthodes et les moyens qui lui sont propres, méthodes inspirées des styles éducatifs usuels tirés eux-mêmes de la tradition, de la culture. « Le style éducatif d'une société donnée est le fait de la culture de cette société » (Mead, 1963). Et c'est à ce niveau qu'interviennent toutes les déviations et les erreurs éducatives. Lorsqu'on étudie historiquement la manière dont se sont formés et développés les systèmes d'éducation, on s'aperçoit qu'ils dépendent de la religion, la tradition, de l'organisation politique, du degré de développement des sciences, de l'état de l'industrie, etc. (Durkheim, cité par Tremblay, 1983).

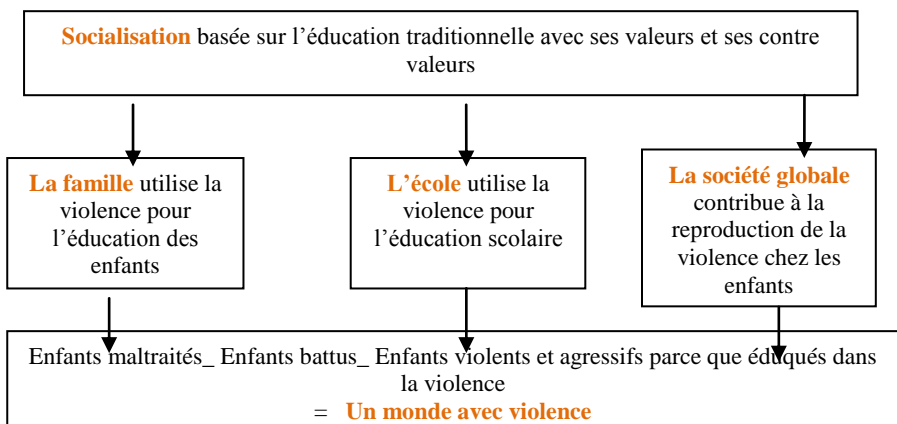
Certains parents se rendent ainsi dans les différents centres de formation : école, atelier d'apprentissage, etc. pour autoriser les formateurs à infliger des sévices corporels à leurs enfants. La violence paraît alors un recours indispensable, nécessaire et obligatoire pour une éducation réussie.

Mais comment la culture et les traditions africaines sont-elles déterminantes dans l'éducation des enfants basée sur la violence ? Autrement dit et plus précisément, la quête et la préservation des valeurs morales doivent-elles passer par la violence pour inculquer aux enfants le savoir-faire, le savoir-vivre et le savoir-être ?

Après avoir décrit la méthodologie adoptée pour la recherche, une partie réservée aux résultats et discussions apporte des éclaircissements aux questionnements ci-dessus.

1. Cadre théorique et méthodologique

Le cadre théorique proposé pour cette recherche s'inspire particulièrement de l'approche de socialisation de Durkheim qui a permis de faire une analyse judicieuse des relations entre les différents acteurs de l'éducation basée sur la violence et de mieux comprendre les influences mutuelles entre ces acteurs et les enfants victimes. La mise en exergue des différentes interactions entre les acteurs de l'éducation basée sur la violence, permet ainsi la proposition d'alternatives conduisant les uns et aux autres à jouer pleinement leur partition de telle sorte que chacun y trouve son compte et surtout que les enfants grandissent et s'épanouissent dans une société où il y aura moins de violence familiale.



La socialisation des enfants a échoué car les bases de départ sont fausses. L'éducation traditionnelle n'est pas un idéal absolu. La société est à l'image du type de socialisation. Les enfants sont éduqués à la maison avec la violence. A l'école, ils sont battus et la société moderne aussi les dévie des valeurs cardinales. C'est ce qu'indique la figure ci-dessus.

Du point de vue de la méthodologie, la présente recherche est axée sur l'analyse plus qualitative que quantitative de quelques déterminants socioculturels qui justifient la perpétuation de la pratique de la violence en matière d'éducation familiale dans quelques familles à Cotonou. Commune urbaine du Bénin à caractère cosmopolite, Cotonou occupe le premier rang au classement des villes les plus peuplées du Bénin.

La démarche qualitative est adoptée en relation avec les perceptions autour de la pratique de la violence éducative. Quant à l'étude quantitative, elle a permis d'évaluer l'ampleur du phénomène à travers la quantification de certains faits.

Les données qui sont présentées dans ce document sont issues des recherches documentaires, de l'administration de guides d'entretien semi-structuré et de questionnaires. Le traitement de données qualitatives issues de cette recherche est fondée sur l'analyse de contenu à travers les verbatim des enquêtés. L'échantillon est à choix raisonné, composé des groupes cibles concernés par la pratique des violences en éducation familiale et la lutte contre cette dernière. Il s'agit des parents de familles, les enfants victimes de violence éducative et les acteurs de protection des enfants. Un total de 124 (cent vingt-quatre) personnes ont été interrogées et réparties comme suit :

- Enfants, adolescents et jeunes (08 à 24 ans) : 80
- Adultes (25 ans et plus) : 44.

Les enfants à partir de 08 ans sont inclus dans l'échantillon parce qu'ayant déjà atteint l'âge de raison et donc susceptibles de rendre compte de leur vécu. Les adolescents et jeunes entre 16 et 24 ans parce que dépendants et demeurant encore sous le toit de leurs parents, dans un contexte de chômage et de pauvreté grandissante.

2. Analyse des résultats et discussion

Il s'agira dans un premier temps de ressortir quelques données quantitatives qui seront dans un second temps étayées par des analyses à travers des données discursives.

Tableau 1 : Répartition des enquêtés adultes selon les déterminants de la violence éducative des parents

Déterminants	Quête de bonnes valeurs morales et éthiques		Préservation des valeurs morales et éthiques existantes		Héritage culturel	
	N	% ¹	N	%	N	%
Adultes	09	20,5	12	27,3	19	43,2

Source : Résultat d'enquête de terrain, novembre et décembre 2012.

A la lecture du tableau n°1, il ressort que pour 20,5% des parents interviewés, la quête de bonnes valeurs éthiques et morales à inculquer aux enfants détermine le style violent dans l'éducation. 25,3% des

¹ Le pourcentage total de 100% n'est pas défini par la sommation des groupes cibles (adultes et enfants). Il est plutôt défini par groupe cible. Soit 80 enfants pour 100% et 44 adultes pour 100%.

parents affirment que la préservation des valeurs éthiques et morales les conduirait à être fermes dans l'éducation donnée aux enfants. Pour la majorité des parents, soit les 43,2% restants, l'éducation basée sur la violence est purement le fait d'un héritage culturel.

Tableau 2 : Répartition des enquêtés enfants, selon le style éducatif adopté par les parents.

Style éducatif	Autoritaire		Permissif		Démocratique		Désengagé		Total	
	N	%	N	%	n	%	n	%	n	%
Enfants	38	47,50	6	7,50	5	6,25	31	38,75	80	100,00

Source : Résultat d'enquête de terrain, novembre et décembre 2012.

Ici, le tableau n°2 fait ressortir du point de vue des enfants les styles éducatifs utilisés dans les familles enquêtées. La classification suivante en est déduite :

- Style éducatif autoritaire¹: avec 47,50%, il est le style le plus usuel.
- Style éducatif désengagé² : tient le deuxième rang avec 38,75%.
- Style éducatif permissif³ : vient en troisième position avec 7,50%.
- Style éducatif démocratique⁴ : il est le plus recommandé, mais il vient en dernière position avec 6,25%.

Tableau 3 : Répartition des enfants selon la connaissance personnelle de la violence.

Connaissance de la violence	OUI		NON		Total	
	N	%	N	%	N	%
Enfants	79	98,75	1	1,25	80	100,00

Source : Résultat d'enquête de terrain, novembre et décembre 2012.

Il ressort du tableau ci-dessus que 98,75% des enquêtés ont une connaissance, une expérience personnelle de la violence en famille et ce, quel que soit leur âge d'âge.

Tableau 4: Répartition des enquêtés (enfants) selon les types de violences subies

Type de violence	Physique		Psychologique		Sexuelle		Sociale	
	N	%	N	%	n	%	N	%
Enfants	75	39,47	79	41,58	12	6,32	24	12,63

Source : Résultat d'enquête de terrain, novembre et décembre 2012.

¹ Déterminé par une rigueur coercitive et une fermeté excessive.

² Caractérisé par l'irresponsabilité des parents et des punitions inadéquates infligées aux enfants.

³ Caractérisé par moins d'exigences, beaucoup d'appuis, d'affection et d'attention émotionnelle.

⁴ Déterminé par le dialogue entre parent/enfant, l'interrogation et le raisonnement.

A ce niveau, les enquêtés avaient la possibilité de cocher plusieurs variables.

Les violences psychologiques prennent la première place avec 41,58%, suivies des violences physiques : 39,47%. Les violences sociales ont recueilli 12,63% et les violences sexuelles totalisent 6,32%.

En ce qui concerne la fréquence de ces violences, l'enquête a révélé qu'elle se fait plusieurs fois par jour pour les plus fréquentes et quelques fois par mois pour les parents les plus tolérants.

Tableau 5 : Répartition des enquêtés (enfants) selon les raisons pour lesquelles ils subissent ces violences

Motif de violence	Agitation		Désobéissance		Entêtement		Irrespect		Négligence		Vol	
	N	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Enfants	20	25	65	81,25	26	32,50	44	55	6	75,00	4	57,50

Source : Résultat d'enquête de terrain, novembre et décembre 2012.

Il ressort de ce tableau que la désobéissance est la raison la plus fréquente pour laquelle les enfants subissent des violences avec 81,25% de réponses. La négligence suit avec 75,00% de réponses, ensuite vient le vol (mensonge) avec 57,50%. L'irrespect, l'entêtement et l'agitation suivent.

Les données chiffrées sus dessus sont relatives aux enfants. Mais qu'en est-il des données recueillies auprès des adultes ?

Tableau 6 : Répartition des enquêtés (adultes) selon le style éducatif qu'ils ont choisi pour l'éducation de leurs enfants

Style éducatif	Autoritaire		Permissif		Démocratique		Désengagé		Total	
	N	%	N	%	n	%	n	%	N	%
Adultes	24	54,55	8	18,18	12	27,27	-	-	44	100,00

Source : Résultat d'enquête de terrain, novembre et décembre 2012.

Les parents ont répondu à 54,55% qu'ils utilisent le style éducatif autoritaire. 27,27%, soit 12 parents ont affirmé utiliser le style éducatif démocratique. Les 18,18% restants se reconnaissent dans le style éducatif permissif.

Tableaux 7 : Répartition des enquêtés (adultes) selon le type de violence qu'ils infligent aux enfants

Type de violence	Physique		Psychologique		Sexuelle		Sociale	
	N	%	N	%	N	%	n	%
Adultes	38	86,36	38	86,36	6	13,63	22	50

Source : Résultat d'enquête de terrain, novembre et décembre 2012.

86,36% des personnes adultes enquêtées reconnaissent user de violences physiques. 50% ont plutôt tendance à user des violences sociales. 86,36% ont recours le plus souvent aux violences psychologiques. Les violences sexuelles font aussi partie des violences infligées avec 13,63% de réponses.

Tableau 8: Répartition selon l'opinion des enquêtés (adultes) sur les raisons qui justifient l'utilisation de la violence

Motif de violence	Agitation		Désobéissance		Entêtement		Irrespect		Négligence		Vol	
	N	%	n	%	n	%	n	%	N	%	n	%
Adultes	32	72,72	37	84,09	40	90,9	13	29,54	37	84,09	34	77,27

Source : Résultat d'enquête de terrain, novembre et décembre 2012.

Les variables du tableau renferment d'autres mots qu'il convient de présenter pour une meilleure compréhension des statistiques. Négligence, paresse : 84,09% ; Mensonge et/ou Vol : 77,27% ; Désobéissance : 84,09% ; Irrespect : 29,54% ; Entêtement : 90,90% ; Agitation, turbulence, désordre, gaspillage et détérioration de biens : 72,72%.

Tableau 9: Répartition selon l'opinion des enquêtés (adultes) sur la possibilité de mettre fin aux violences en éducation

Fin à la violence	Oui		Non		Ne sait pas		Autres	
	N	%	n	%	n	%	n	%
Adultes	13	29,55	27	61,36	2	4,55	2	4,55

Source : Résultat d'enquête de terrain, novembre et décembre 2012.

Les personnes enquêtées ont été assez claires pour avouer à 61,36% qu'il est impossible de bannir la violence en matière d'éducation familiale, contre 29,55% qui ont affirmé le contraire.

Tableau 10: Répartition selon l'opinion des enquêtés (adultes) sur la possibilité d'une éducation familiale sans violences et de leur adhésion à cette approche

Fin à la violence	Oui		Non		Ne sait pas		Autres	
	N	%	n	%	n	%	n	%
Adultes	40	90,91	2	4,55	-	-	2	4,55

Source : Résultat d'enquête de terrain, novembre et décembre 2012.

90,91% des enquêtés ont avoué être prêts à adhérer à une approche de l'éducation sans violence, contre 4,55% qui n'entendent pas en démordre et se départir de leur fouet et 4,55% qui posent quelques conditions à leur adhésion et semblent encore hésiter à se lancer dans le changement. Car, une chose est d'adhérer et une autre d'appliquer effectivement ce changement.

Mais l'ouverture est faite et c'est déjà une victoire de constater cette volonté prononcée de 91% de parents qui désirent s'essayer à cette approche de l'éducation sans violence qu'ils ignoraient complètement.

2.1. Violence éducative : un concept moderne

En Afrique le concept de violence ne transparaissait pas dans les discours éducatifs. Les cris, les coups, les injures ne sont pas vus en termes de violence verbale, violence physique, ni de violation des droits de l'enfant. L'éducation basée sur la peur, la bastonnade, les cris, qu'on observait autrefois a changé aujourd'hui de connotation.

L'Afrique étant en pleine mutation sociale, la modernité a introduit un nouveau discours favorisé par les nouvelles technologies de la communication et de l'information mais aussi une dynamique qui a fragilisé le tissu social traditionnel. Ceci est d'autant plus évident lorsqu'on réalise qu'aucune société africaine dont le Bénin n'est à l'abri des changements sociaux, des influences d'autres cultures.

Les familles sont les premières à être confrontées aux changements dont les principaux déterminants sont : le choc colonial, l'urbanisation, l'économie monétaire, les nouvelles technologies de l'information, les religions révélées. Balandier (1955) ne disait-il pas : « Pour comprendre la famille africaine, la situation coloniale est une donnée fondamentale » ?

La famille traditionnelle élargie cède progressivement à la famille nucléaire surtout en milieu urbain. L'individualisme prend le dessus ; l'enfant qui autrefois était éduqué par la communauté entière est aujourd'hui de plus en plus pris en charge par les seuls géniteurs. Autrement dit, on n'accepte plus l'intrusion des « autres » dans l'éducation des enfants. Les autres étant : la famille élargie (les membres des familles des deux conjoints : oncles, tantes, cousins, cousines, etc.), les voisins, les membres du clan, de la tribu ou du village. On assiste impuissant à la mise en place des contre valeurs. Les anciens rapports d'union, de solidarité, de coopération sont remplacés par des rapports d'opposition et de domination. Dans les familles, les relations parents enfants se dégradent encore plus, les

conflits de générations prennent de l'ampleur, la loi de la séniorité n'est plus reconnue, etc.

Un autre aspect favorisant la dégradation des valeurs traditionnelles est le système de placement des enfants. Ce système contribuait à la prépondérance de la famille étendue. En effet, plusieurs familles donnent et reçoivent des enfants pour les éduquer et l'honneur de ces familles d'accueil mieux nanties résidait dans le fait que ces enfants confiés devaient réussir. Le seul fait de confier son enfant à un tiers obligeait ce dernier à vivre ce placement comme un gage de confiance et de respect. Ces nouveaux « parents », appelés tuteurs, avaient pour mission d'entretenir et d'éduquer les enfants qui bénéficiaient d'une attention toute particulière. Ils éduquaient l'enfant ainsi confié, comme un des leurs. De ce fait, ces enfants placés (communément appelés *Vidomégons* - en langue Fon du Bénin, signifie « enfants chez quelqu'un ») ne subissaient vraiment pas de mauvais traitements et réussissaient parfois mieux à l'école que les enfants biologiques de leurs tuteurs. Mais l'éducation familiale traditionnelle n'était pas dénuée de toute violence. L'intransigeance, la fermeté, la rigueur, la bastonnade, les gifles... n'étaient jamais considérées comme une manifestation de la violence. La connotation du concept de violence est récente avec l'avènement des idées d'égalité, de justice, de reconnaissance et d'exercice de droit.

Ainsi, de nos jours, la reconnaissance et l'exercice de ce droit sont importants notamment dans le cas des enfants placés sans cadre légal. Cette absence de cadre légal renforce la situation de vulnérabilité des enfants placés. Ainsi, généralement, le travail de l'enfant placé n'est pas rémunéré ; le fait d'être nourri et logé étant déjà considéré comme un salaire. Par contre, la famille de l'enfant placé peut parfois obtenir de façon régulière ou spontanée, des cadeaux en numéraire ou en nature de la part des « tuteurs » et « tutrices ». Certains de ces enfants placés interviewés dans des institutions¹ vivent de véritables violences intrafamiliales de façon constante : transport de lourdes charges, longues journées de travail, ration alimentaire insuffisante, absence de repos, châtiments corporels, violence verbale, mauvaise hygiène corporelle et vestimentaire, non scolarisation, viol, etc.

Pour la plupart des parents enquêtés, la violence familiale est bel est bien éducative. La majorité de ces familles pensent que la violence

¹ ASSOVIÉ (34 enfants) et AMP (18 enfants) Décembre 2012. L'Association des Messagers de la Paix (AMP) et l'Association Vinavo et Environnement (ASSOVIÉ) sont les deux institutions enquêtées. Ces institutions récupèrent les enfants placés, les orphelins, les enfants de/dans la rue et œuvrent pour leur formation en vue de leur garantir un avenir meilleur.

est nécessaire pour une éducation réussie et que ces violences sont parfois méritées. Selon bien de tuteurs, il faut montrer à l'enfant ses limites lorsqu'il se comporte mal en prenant l'habitude de mentir, de voler, de paresser, de désobéir ou de s'entêter. Mais surtout c'est parce que la violence est devenue la norme, l'habitude, étant donné que la plupart des béninois ne connaissent pas d'autres méthodes éducatives en dehors de la violence comme l'a révélé une enquêtée de Cotonou. Et si la pratique persiste, c'est à cause des pesanteurs socio culturelles par peur du jugement si l'on agit autrement, et aussi par ignorance des conséquences. En témoigne les propos d'un enquêté de 75 ans.

Encadré N°1

« On peut se comporter d'une autre manière avec les enfants ? J'ai toujours vu taper, gronder, crier ... et ça marche ! C'est comme ça que nous avons été éduqués nous-mêmes et nous n'en sommes pas morts ! Qu'est-ce vous cherchez encore ? C'est vous qui rendez les enfants impolis ! Vous voyez ce qui se passe aujourd'hui avec les enfants ? Est-ce qu'on pouvait oser faire tout ce que les enfants d'aujourd'hui font ? »

Source : Résultat de l'enquête novembre-décembre 2012

Ce qui justifie l'usage de cette violence pour quelques-uns des enquêtés est un véritable « manque de patience, de maîtrise de soi, de dialogue et d'écoute empathique dans l'éducation des enfants ». Pour d'autres, « les châtiments infligés aux enfants ne sont aucunement liés à la violence ». L'expression "violence éducative" est donc nouvelle pour le commun des Africains.

C'est ainsi que la quasi-totalité des enfants retrouvés dans les deux institutions visitées sont victimes de violences familiales qu'ils soient placés auprès de tierces personnes ou qu'ils vivent auprès de leurs parents biologiques. Et selon les éducateurs de ces centres, les répercussions sont lourdes et les conséquences énormes : trouble de la personnalité, trouble du langage, énurésie, retard staturo-pondéral, etc. D'autres raisons peuvent justifier cette option des familles pour la violence :

- par manque de réflexion autour de la fonction parentale, surtout la fonction parentale positive et responsable. Il existe aussi des parents qui n'arrivent pas à assurer leur rôle. Lorsqu'on parle de la crise des rôles parentaux dans les familles africaines cela tient au fait que les parents africains ne consacrent pas beaucoup de temps à leurs enfants, non pas par démission, mais parce qu'ils n'étaient pas préparés à se comporter de cette façon ;

- par manque d'information sur le sujet. Des personnes enquêtées ont affirmé n'avoir jamais su qu'il existait autres méthodes éducatives en dehors de la violence.

Pourtant les conséquences sur les enfants sont nombreuses. Quelques-unes ont été citées plus haut, et il y en a d'autres révélées par les enfants et les adultes enquêtés :

Encadré N°2

- d'abord sur le champ, les enfants violentés éprouvent une grande souffrance (« c'est pour son bien, disaient quelques enquêtés, un mal pour de grands biens ! et d'ailleurs personne n'en est mort ! ») ;
- puis surgit un sentiment de révolte et parfois de haine et de vengeance ;
- mais à la longue, un traumatisme à vie ;
- une souffrance bien ancrée dans le psychisme ;
- l'enfant vit avec un sentiment de dévalorisation ; il développe un complexe d'infériorité, il peut avoir arrêt de croissance.

Source : Résultat de l'enquête novembre-décembre 2012.

Mais surtout, la violence engendre de la violence qui ne se circonscrit pas uniquement au sein du cercle familial où elle est née, mais elle se développera et se répandra dans la société. Les enquêtés adultes ont souligné des avantages liés à la violence éducative en mentionnant qu'avec cette violence :

Encadré N°3

« Les enfants ont le respect, l'obéissance, la peur et comme ça c'est des « enfants bien éduqués ».

Source : Résultat de l'enquête novembre-décembre 2012

Pourtant, si la discipline imposée obtient certes, des résultats immédiats grâce à la peur, la soumission et la dépendance, il serait difficile de former des adultes courageux, créatifs, épanouis et autonomes, responsables dans leur vie personnelle, sociale et professionnelle. L'enquête commanditée par l'UNICEF au Cameroun conclut que

« l'éducation par la bastonnade bloque le développement individuel et forme des personnalités passives et soumises. Une autre conséquence est que les enfants intègrent la violence physique comme une normalité, avec pour conséquences premières l'hypocrisie et le mensonge car l'enfant fera tout pour éviter d'être battu ».

C'est ce que dénonce Emile Durkheim (1987) dans son modèle de corrélation. Des enfants issus de ce modèle d'éducation avec des

personnalités soumises, passives pourront difficilement se donner une identité, mieux ne pourront non plus s'intégrer dans leur société. L'auteur a montré comment le taux de suicide anémique baisse au fur et à mesure qu'il y a une augmentation de l'intégration sociale de l'individu dans la collectivité. Tant que persistera la pratique de la violence éducative ce sera autant d'enfants qui pencheront vers des tendances suicidogènes.

2.2. De la reconquête et de la préservation des valeurs morales et éthiques

Les valeurs morales et éthiques renvoient à l'ensemble des règles, normes traditionnelles et culturelles qui régissent les principes de savoir-faire, savoir-vivre et savoir-être en société. C'est à travers ces valeurs que l'enfant acquiert au sein de la famille ses premières notions de bonne conduite dans la société.

La socialisation s'effectue ainsi par interactions entre l'individu et son milieu (Georges Herbert Mead 1933). L'enfant socialisé, construit alors sa personnalité en copiant le comportement de ses parents, puis il interprète librement les rôles qu'il souhaite, en se confrontant aux règles de comportement imposées par la communauté. Mais les enfants éduqués avec violence ont-ils acquis les aptitudes nécessaires et les réflexes pour interpréter librement les rôles qu'ils sont censés jouer ?

Dans un même contexte social, plusieurs enfants n'auront pas le même comportement, car leur personnalité les conduira à accepter plus ou moins les règles communautaires, celles-ci en retour n'ayant pas façonné à l'identique les personnalités individuelles. D'où les conflits de génération et les violences qui s'en suivent.

En outre, le dysfonctionnement constaté dans le processus éducatif africain est lié aux considérations sexistes en désaccord au principe d'équité/d'égalité de l'approche genre.

En effet, à Cotonou, jusqu'à 7ans, l'enfant avait tous les droits, mais intervient une étape où il a aussi des devoirs à respecter. On estime qu'il a le devoir de s'occuper des autres et de veiller sur la maison en l'absence de ses parents. Ainsi, à ce moment précis, chacun des deux parents devient l'éducateur principal des enfants du même sexe que lui. La mère devient l'éducatrice principale de ses filles et le père l'éducateur principal de ses garçons. De façon comparative, les filles sont éduquées plus sévèrement que les garçons, car on estime que "ce sont les femmes qui sont les dépositaires de l'honneur et que les hommes n'en sont que leurs gardiens". De même, l'aîné est éduqué plus sévèrement que le benjamin ou le cadet. Cet aîné a droit au

respect de ses benjamins et cadets, et leur doit en retour protection. D'où le rôle de relais parental qu'on lui reconnaît et qu'on souhaite qu'il assume (Sidibe, 2010). Cette situation révèle la volonté manifeste des parents de veiller au maintien des valeurs familiales traditionnelles et des us et coutumes de leur communauté. La préservation des valeurs morales et éthiques encore présentes au sein de certaines collectivités béninoises s'avère donc déterminante dans l'éducation basée sur la violence pour 27,3% des parents enquêtés.

Ici, l'attachement des parents aux valeurs traditionnelles laisse apparaître déjà une certaine violence basée sur le genre, si l'on se rappelle que le rôle des femmes était (et l'est encore dans une certaine mesure) strictement réservé aux tâches ménagères (reproduction) alors que l'homme avait souvent le beau rôle avec des tâches « nobles » (production). Cette division du travail est souvent mal perçue par les enfants qui ne comprennent pas pourquoi le petit garçon a le droit de jouer au ballon pendant que la petite fille doit être aux côtés de sa mère à la cuisine. Ou encore le garçon a le droit d'aller à l'école et la fille doit rester à la maison. C'est le cas d'une enquêtée de 17 ans à Cotonou qui garde de cette période un mauvais souvenir.

Encadré N°4

« Je suis l'aînée de la famille et j'ai 3 frères. Je n'ai jamais été à l'école mais tous mes frères ont été à l'école. J'ai supplié et pleuré pendant des années ma mère de m'inscrire à l'école. Je n'avais aucun droit mais rien que des devoirs. Mes parents ne m'aiment pas et ne m'ont pas désiré. Je leur en veux énormément car j'ai passé tout le temps à m'occuper de mes frères et personne ne pense à moi. J'ai dit que je veux apprendre la coiffure et maman dit qu'elle n'a pas l'argent depuis trois ans. C'est grâce à une ONG que j'ai commencé ma formation en coiffure ».

Source : Résultat de l'enquête novembre-décembre 2012

Il s'agit de violences sociales, d'erreurs qui sont commises et qui entraînent des conséquences souvent irréversibles sur les plans psychologique et psychiatrique notamment dans le développement de la personnalité des enfants.

Par ailleurs, certains aspects de l'éducation traditionnelle ont aussi marqué négativement les esprits de quelques personnes enquêtées, notamment en ce qui concerne les contre valeurs éducatives à savoir : la peur, certains aspects des rites d'initiation, les châtiments corporels, etc.

La peur : Comme le dit Mungala (1982), est le moyen que l'éducation traditionnelle utilise pour faire respecter les règles, les lois et les préséances vitales qui ordonnent toute la vie sociale. L'individu

a peur des conséquences naturelles ou surnaturelles qui pourraient lui arriver s'il transgresse les lois, les interdits, les tabous, etc.

Certains aspects des rites d'initiation auxquels les enfants, principalement les garçons sont en fait confrontés à de dures épreuves, souvent atroces et parfois fatidiques et qui ont pour but de développer l'endurance physique du sujet et de le faire passer à l'étape d'adulte.

Les châtiments corporels sont légitimés par les autorités administratives, judiciaires et scolaires. Les parents qui ne le font pas sont considérés comme laxistes, voire démissionnaires. Selon un proverbe des Bassas du Cameroun, "si tu veux bien éduquer ton enfant, traite-le comme un esclave" (Oveo, 2008).

Encadré N°5

Témoignage d'un enquêté de 20 ans à Cotonou : A la question, quels sont les moments que vous avez les plus détestés dans votre éducation ? Avec encore de la haine et de la peine dans la voix, il répond : « J'ai tellement été battu par mon père ... (larme)... il suffit qu'il soit à la maison et mon cœur bat, j'ai peur, j'ai...froid (frisson) et je tombe (perte de connaissance)". »

Source : Résultat de l'enquête novembre-décembre 2012.

L'interprétation de tous ces faits de violence à travers aussi bien les témoignages des parents que par ceux des enfants, amène à se poser la question de savoir si le désir de mouler l'enfant dans sa culture doit-il être synonyme de violence, de terreur ?

La volonté manifeste des parents d'inculquer aux enfants les principes éducatifs de savoir-faire, de savoir-être et de savoir-vivre en société fait de la quête de bonnes valeurs morales et éthiques, un déterminant non négligeable de la violence subie par les enfants dans le processus éducatif. 20,5% des enquêtés l'ont reconnu et le justifient par le fait que la recherche du prestige social, de l'honneur et de la fierté familiale passent souvent par une éducation intransigeante. « Un enfant bien éduqué fait toujours honneur à ses parents et à sa famille » disent-ils. C'est ainsi que naissent des relations parent-enfant basées sur la crainte et l'obéissance passive. Ces relations se manifestent par l'interdiction de certains comportements ou attitudes chez l'enfant africain comme par exemple ne pas regarder un adulte dans les yeux, ne pas l'interpeller par son nom, ne pas le tutoyer... Ce qui s'identifierait à un défi. Ce n'était pas dans leur logique d'apprentissage (Muanza, 2000). L'enfant pourra faire usage des expressions tel que tonton, tata, papy, mamie, papa ou maman selon que l'adulte est de la génération de ses parents biologiques, de ses

frères et sœurs ou de la génération de ses grands-parents. Les conséquences de ce type de relation sont entre autres :

- La séparation des espaces de vie entre parents et enfants,
- Une relation fusionnelle plus ou moins tiède entre enfants et parents,
- La difficulté de l'enfant à réagir selon sa propre sensibilité, sa propre personnalité.

La société béninoise est hiérarchisée de sorte que les parents ont une place distincte de celle des enfants. En d'autres termes, les enfants et les parents ne sont pas des partenaires égaux. Ceci impose certains comportements et attitudes à l'enfant. Une enquêtée de 35 ans à Cotonou témoigne :

Encadré N°6

« Je n'ai pas aimé l'éducation que j'ai reçue. Mes parents ont démarqué une limite nette à ne pas franchir entre eux et nous les enfants. Je ne me suis jamais sentie proche de mes parents au point où lorsque j'ai eu mes premières règles (règles précoces à 10 ans), je ne savais pas ce que c'était, personne ne m'a préparée à cela, je croyais que c'était un signe que j'allais mourir. Je ne pouvais pas en parler à ma mère, je n'étais pas habituée à cela. Alors j'ai voulu mettre fin à ma vie avec de l'eau de javel. Puis quelque chose m'a poussé à me confier à ma grande sœur qui m'a expliqué ... »

Source : Résultat de l'enquête novembre-décembre 2012

La peur demeure l'élément central autour duquel tourne l'éducation donnée en Afrique.

En effet, les modèles éducatifs et de transmission dans les familles africaines, se fondent essentiellement sur la manière dont ces familles conçoivent la pratique éducative.

2.3 .Violence éducative : un héritage culturel

La quasi-totalité des enquêtés ont reconnu avoir connu un style éducatif dur, rigoureux, autoritaire, avec pour loi essentielle l'obéissance absolue ou la violence (bastonnade, chicotte, cri, injure, humiliation, etc.). A cela s'ajoute le manque d'affection notoire de la part du père. La majorité des personnes enquêtées n'ont presque jamais reçu de façon directe l'affection de leur père, à quelques exceptions près. Le manque d'affection constatée chez ces pères n'est que la conséquence du style d'éducation reçu par eux- mêmes. Car, le développement psychoaffectif de l'enfant est très déterminant dans la construction de sa personnalité. Ceci justifie le pourcentage considérable des parents enquêtés pour qui la violence éducative est un héritage culturel. D'après l'affirmation de 43,2% des parents, le style violent de l'éducation est la conséquence d'une reproduction sociale, intériorisée, un modèle hérité de la tradition, un patrimoine

culturel acquis et transmis de génération en génération. En effet, l'approche culturaliste, prônée par Ruth Benedict (1934), considère effectivement que la personnalité des individus ainsi que leur comportement résultent de la culture de leur milieu. Cette approche culturaliste est complétée par la théorie de la socialisation qui s'applique parfaitement aux parents enquêtés qui, ont complètement intériorisé l'habitus du groupe social d'appartenance. C'est-à-dire qu'ils ont fixé de façon durable et permanente ce qu'ils ont acquis de la tradition en ce qui concerne les styles éducatifs (Durkheim et Bourdieu cités par Beitone, Dollo et al. 2000).

L'éducation d'un enfant commence toujours avec l'institution familiale, c'est-à-dire à la maison ou dans l'espace des parents biologiques. Dans cet espace, où l'autorité est confiée au père, l'éducation de l'enfant (de la naissance à 7 ans) se fait suivant des **techniques de maternage** (*le massage, le portage au dos et l'allaitement/sevrage*), techniques qui permettent de préparer les enfants à leurs futures responsabilités sociales. Cette technique de maternage constitue selon Sidibe, (2010) la période la plus fusionnelle de la mère et de l'enfant après l'accouchement. Et le bien-être de l'enfant suite à cette technique n'est plus à démontrer. Ne pouvant pas se souvenir de ce qu'il a vécu lui-même pendant cette période, un enquêté âgé de 48 ans témoignait ce qui suit :

Encadré N°7

« J'avais du plaisir à observer ma mère dans ses gestes avec mon petit frère ... Lorsqu'elle le lançait en haut, il avait un large sourire et se mettait souvent à rire. Je demandais à ma mère : m'as-tu fait la même chose? Mais bien sûr répondait-elle ! Et j'étais jaloux de mon frère porté au dos alors que moi, je devais marcher avec mes pieds. »

Source : Résultat de l'enquête novembre-décembre 2012.

Ce cas précis qui traduit la jalousie d'un enfant vis-à-vis de son petit frère montre la nécessité pour les parents de témoigner la même affection à l'endroit de tous les enfants. Les propos de cet enquêté montrent comment l'affection que les parents donnent influe positivement ou négativement sur leur développement psychomoteur et psychoaffectif.

Par ailleurs, l'éducation traditionnelle "sans violence", en Afrique, utilise diverses techniques, qui s'attachent non seulement à faire acquérir à l'enfant les connaissances utiles à l'âge adulte, mais étendent leur action à la formation de sa personnalité. Elles suscitent l'activité de l'enfant en rapport avec ses besoins fondamentaux et sont subordonnées au développement mental de l'enfant ainsi qu'à son

niveau de socialisation. Les principales techniques éducatives utilisées sont : les contes, les devinettes, les légendes, les proverbes, les jeux, etc. Mungala (1982) élucide bien ce à quoi ils renvoient :

- *Les contes* : Ils jouent ainsi un rôle à la fois formateur (donnent à l'enfant un certain nombre de connaissances sur son environnement physique et social) et moralisateur (montrent souvent à l'enfant comment le mal est puni et le bien récompensé)

- *Les légendes* : A travers elles, l'enfant acquiert les connaissances diverses telles que transmises par les contes, mais en plus il apprend l'histoire de la famille, du clan, de l'ethnie, la localisation spatiale de celle-ci, les itinéraires suivis lors des migrations, l'origine du monde, etc.

- *Les devinettes* : Elles sont à la fois un jeu et un exercice d'esprit. Elles supposent une connaissance très large du milieu : noms des personnages illustres, les parties du corps humain, les caractéristiques des animaux et des plantes, etc. Elles font appel à la mémoire, à l'imagination, à l'esprit d'observation.

- *Les proverbes* : Ils sont porteurs de valeurs, de comportements et d'attitudes souhaitables à transmettre aux enfants. Ils sont utilisés le plus souvent lorsqu'il s'agit de conseiller un enfant. Leur contenu touche aux domaines très variés de la vie sociale du groupe : amitié, apparences, honnêteté, politesse, solidarité, entraide, mariage, travail, etc.

- *Les jeux* : C'est en jouant que l'enfant arrive à s'assimiler certaines réalités intellectuelles qui auraient dû demeurer extérieures à l'intelligence enfantine. Les jeux de comptage ou de combinaison mathématique développent le raisonnement et l'imagination des enfants ; l'observance des règles du jeu constitue pour l'enfant une véritable éducation morale et sociale qui forme son caractère.

Les contes, les devinettes, les légendes, les proverbes, les jeux constituent d'autres valeurs de l'éducation traditionnelle. Des enquêtés en ont gardé bonne souvenir, notamment en ce qui concerne les contes et les proverbes. Une enquêtée âgée de 71 ans raconte :

Encadré N°8

« Je m'en souviens encore comme si c'était hier. Tous les samedis, après le repas, nous nous retrouvions sur une natte autour de notre grand'mère paternelle. Elle nous racontait des contes qui finissaient toujours par une leçon de morale. Et à la fin, il nous revenait de reprendre le conte (chacun une partie) histoire de s'assurer que nous avons bien compris le message - les proverbes, nous les apprenions par cœur... »

Source : Résultat de l'enquête novembre-décembre 2012.

De ces valeurs traditionnelles, nous pouvons tirer quelques enseignements inspirés du modèle structuro-fonctionnaliste de Radcliffe-Brown, Parsons et Malinowski :

- ✓ le transfert facile des responsabilités éducatives, grandement favorisé par l'existence de parents sociaux, qui ont le même privilège que les parents biologiques, dans l'éducation des enfants.
- ✓ une continuité dans l'action éducative : ce que l'enfant a entendu auprès de ses parents, c'est ce qu'il entendra à l'extérieur.
- ✓ Un enfant qui est dans la rue n'est pas nécessairement en danger.

Ces différents enseignements constituent à n'en point douter, des valeurs de l'éducation traditionnelle qui méritent d'être transmises de génération en génération. Lorsque l'éducation donnée à la maison trouve un écho similaire à l'école et dans la rue, l'enfant n'a plus de raison de se fourvoyer puisqu'il n'aura que des modèles exemplaires sous les yeux. A ces valeurs traditionnelles nous pouvons ajouter d'après les propos des enquêtés : le respect aux aînés, la solidarité, l'honnêteté, la politesse, le sens de responsabilité, etc. Cependant, ces techniques éducatives basées sur les proverbes, contes, jeux ... ne réfutaient pas les corrections et punitions. Si l'enfant ne se montre pas attentif, est distrait et n'assimile pas l'enseignement donné à travers ces contes par son incapacité de restituer, il était passible de châtement et même d'être mis en quarantaine.

Selon l'analyse stratégique développée par Crozier et Friedberg (1977), la famille constitue un système d'action concret (SAC) à l'intérieur duquel les acteurs parents, enfants participent à des jeux dirigés par des objectifs spécifiques. Les intérêts de ces deux acteurs qui devraient converger vers les mêmes objectifs (l'épanouissement des enfants et leur parfaite intégration dans la société de demain), finissent par être divergents voire contradictoires (les enfants veulent la paix, les parents préfèrent user du pouvoir de soumission, de correction, de domination, etc.). Le pouvoir est la capacité des familles, des parents à structurer des processus d'échange plus ou moins durables avec les enfants.

Afin d'établir ce processus d'échange durable, l'éducation sans violence est proposée comme nouvelle approche, et les questions posées à ce propos ont permis de mesurer l'aptitude des enquêtés à adhérer à ce nouveau concept. Mais de toute évidence il serait difficile de se départir de notions éducatives profondément ancrées dans les habitudes. Aux propositions de solutions alternatives aux violences, les réponses ont été : des punitions, des privations. Il ne s'agit malheureusement pas là de solutions alternatives, mais d'autres formes de violences. D'autres propositions plus acceptables ont été faites par une minorité de parents : dialogue, compréhension, tolérance, explication, etc. Cependant, les réponses des interviewés semblent beaucoup évasives, contradictoires à des moments et

hésitantes. Cela prouve qu'effectivement, le concept n'est pas connu et bien qu'ayant compris le bien-fondé de la démarche, la peur de l'inconnu empêche une adhésion totale, spontanée et immédiate.

Au vue de tout ce qui précède, la pratique des sévices ou châtements corporels en famille est considérée, dans la conscience collective des familles, comme une question normale. L'exemple de Samba Diallo dans l'aventure ambiguë de Cheik Hamidou Kane est édifiant à ce sujet lorsqu'il se débattait sous les coups féroces de son maître qui attendait beaucoup de lui dans la récitation des versets du Coran, voulant ainsi en faire une tête bien pleine et bien faite. Cette situation traduit certaines réalités culturelles et religieuses qui recommandent, autorisent et encouragent la violence qui, pour ainsi dire, fait partie intégrante de l'éducation. Les facteurs socioculturels béninois facilitent donc l'adhésion de la population à une éducation familiale basée sur la violence.

Conclusion

Au terme de la présente étude qui a consisté à identifier globalement quelques déterminants socioculturels de l'éducation familiale basée sur la violence, il ressort que le système d'éducation familial béninois est fortement imprégné de l'héritage culturel, de la tradition qui privilégie la chicotte pour asseoir l'autorité des parents. Le style éducatif le plus répandu au Bénin et précisément à Cotonou est le style autoritaire, puisque la plupart des enfants ont une expérience personnelle des violences éducatives.

Ensuite, la lecture de la préservation des valeurs morale et éthique de cet héritage culturel dans le contexte moderne actuel montre la résistance de certaines communautés africaines aux changements. Car, même s'il existe une possibilité de recourir à un autre style éducatif moins rigoureux selon certains enquêtés, d'autres manifestent clairement leur désir de ne pas lâcher le fouet.

Enfin, la quête de ces valeurs, de ces normes sociales qui moulent l'individu dans son environnement familial immédiat à travers une éducation ferme et rigoureuse demeure toujours. Et ce, malgré la nouvelle connotation, le nouveau contenu attribué à l'éducation traditionnelle dite basée sur la violence.

Références bibliographiques

- Balandier, G. 1955: *Sociologie Actuelle De L'Afrique Noire - Dynamique Sociale En Afrique*, Paris, PUF, 529p.
- Beitone, A., Dollo, C. et al. 2000: *Sciences sociales*, 2^{ème} édition, Paris, Dalloz, p.121.

- Benoit XVI (Sa Sainteté le Pape) Exhortation Apostolique post synodale Africae munus, 1^{ère} partie La famille, paragraphe 42 du 19 novembre 2012.
- Bourdieu, P. 1980: in *Questions de sociologie*, CONVENTION internationale relative aux droits des enfants, article 1^{er}
- Crozier, M. et Friedberg, E. 1977: *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, 445p.
- Durkheim, E. 1987: *Le suicide*, Paris, PUF.
- Durkheim, E. 1989: *Education et sociologie*, Paris, PUF, 130p.
- FNUAP, 2008: *Synthèse du rapport sur la population mondiale*, Cotonou-Bénin, 9 p.
- Hunt, J. 2012, *Dix raisons de ne pas taper votre enfant*, disponible sur www.Google.com, consulté le lundi 15 octobre 2012.
- Le Potvin, S. 2008: *Les fils textuels des violences familiales au Mali*, Bulletin de l'APAD, pp. 27-28, disponible sur <http://apad.revues.org/2953>, consulté le 15 novembre 2012.
- MEAD, G.H. (1933) : *L'esprit, le soi, la société*, Paris, PUF.
- MEAD, M. (1963) : *Mœurs et sexualité en Océanie*, Editions Plon, 526p.
- Muanza, K. 2000: *Les modèles éducatifs et la transmission symbolique dans les familles africaines*, conférence 26 avril 2000.
- Mungala, A. S. 1982, *L'éducation traditionnelle en Afrique et ses valeurs fondamentales*, disponible sur <http://ethiopiennes.refer.sn/spip.php?article838>, consulté le 17/07/12.
- OVEO, (2008) : (Observatoire de la violence éducative ordinaire) www.oveo.org, consulté le 15 novembre 2012.
- Ruth, B. (1934) : « Echantillon de civilisations », in BEITONE, A. et al. (2000) : *Sciences sociales*, 2^{ème} édition, Paris, Dalloz, p. 205.
- Tremblay, J-M. (1983) : *Pluralisme paradigmatique en sociologie de l'éducation*, Montréal, ACSALF, 238p.
- Yago, S. (2010) : *Intégration des droits dans l'éducation socio-familiale au Burkina Faso*, Mémoire de MASTER 2, 80p.